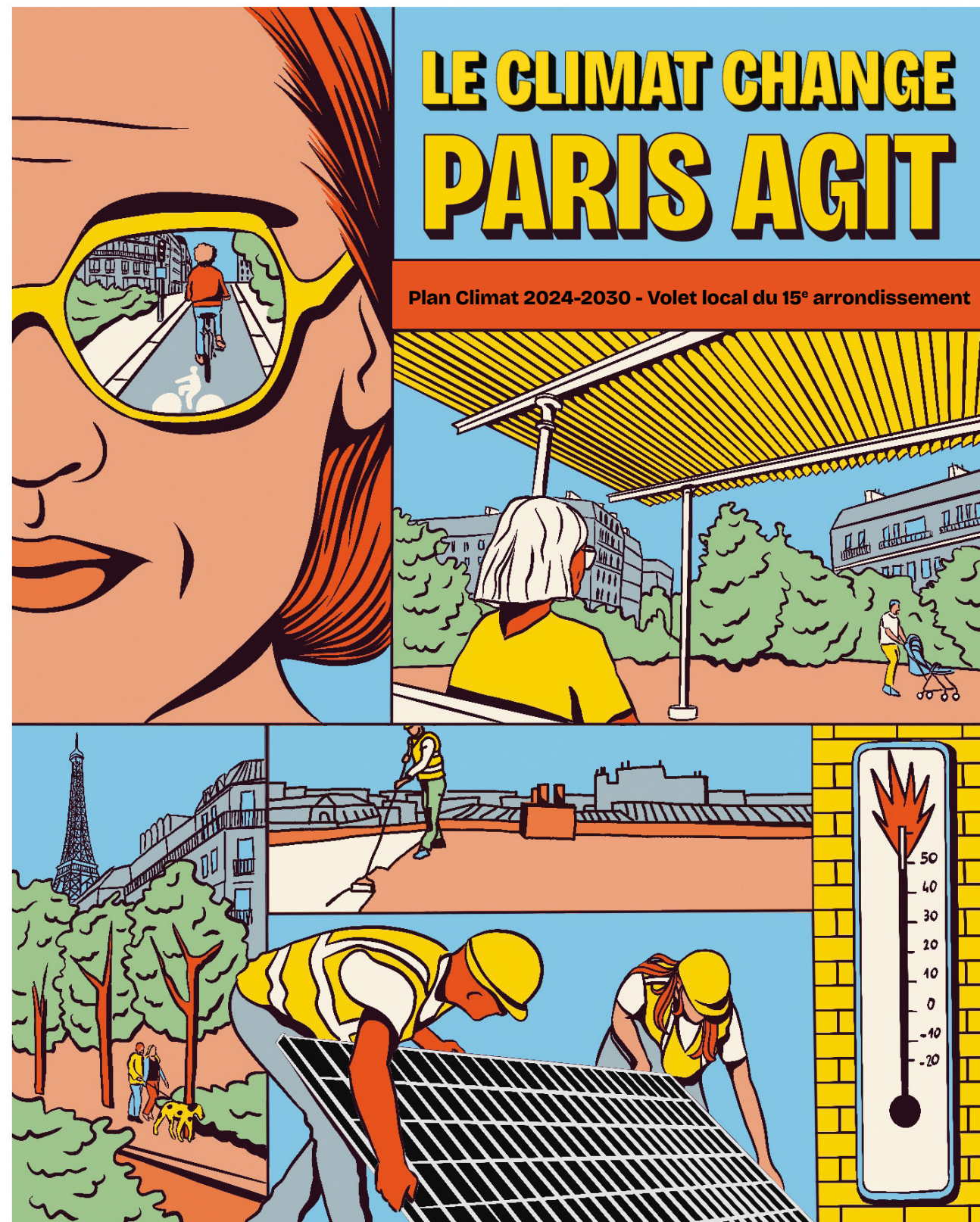
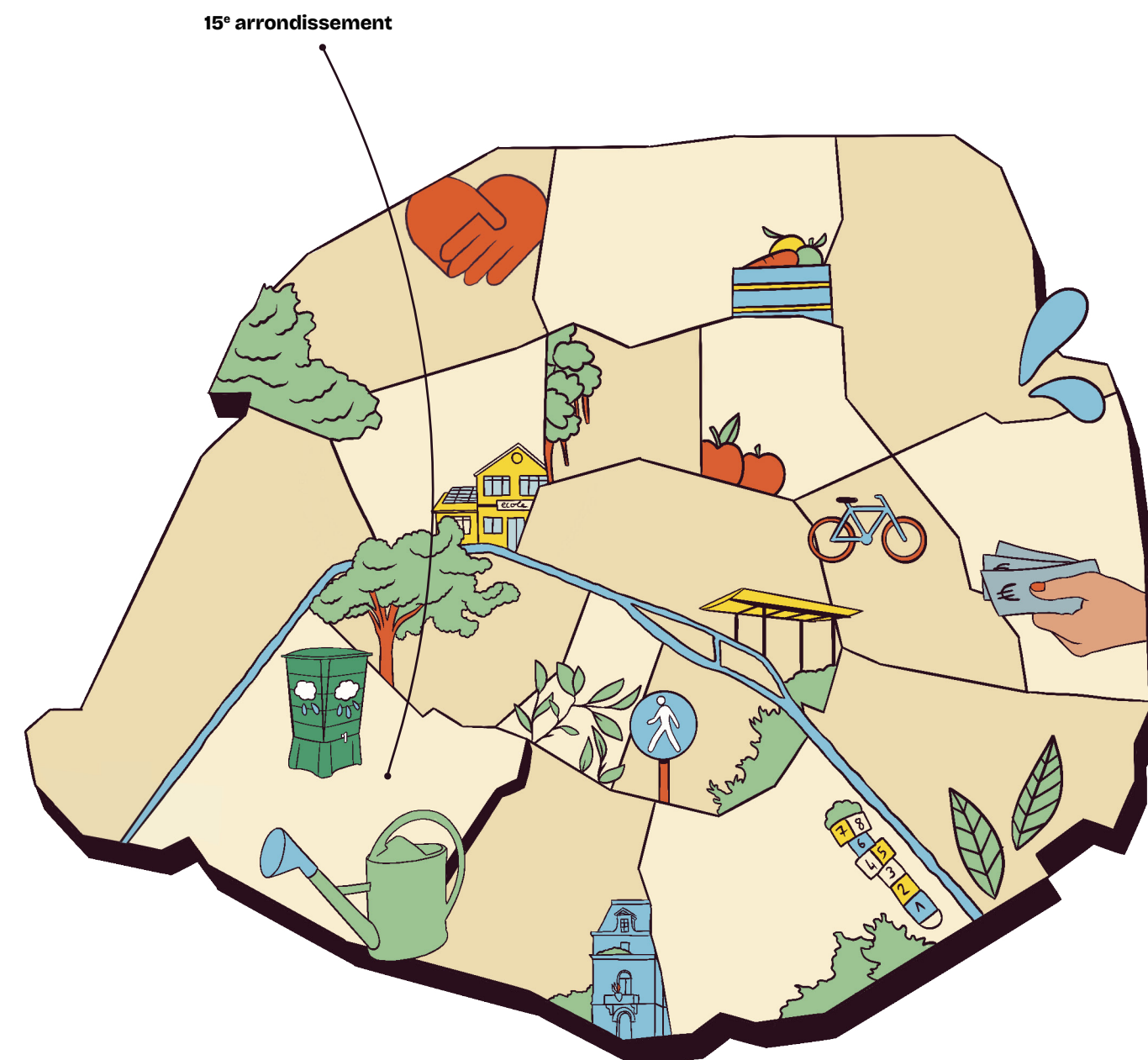




TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



VISION & AMBITION

La Mairie du 15^e arrondissement cherche à mobiliser l'ensemble des leviers susceptibles d'accélérer ses stratégies d'adaptation et d'atténuation. Elle souhaite porter des projets ambitieux en lien avec le Plan Climat au sein de l'arrondissement. Cette approche est déclinée sur le temps long au travers de **projets structurants**, lancés il y a quelques années, tels que « **l'arc vert** » et la végétalisation de certains axes (boulevards Pasteur et de Vaugirard). Approche qui s'inscrit également dans un temps plus court au travers de projets, parfois pilotes, notamment dans les domaines de l'énergie – **éclairage public sobre et innovant**. Elle se donne les moyens d'agir en étant à l'initiative dans la recherche de **partenariats et de financements** (fond

participatif de la Ville et fonds européens). De plus, l'activation de leviers de communication fait l'objet d'une attention particulière avec une diversification des canaux et une volonté d'informer les habitants pour maintenir la dynamique et la mobilisation.

La lutte et l'adaptation au changement climatique, dans le 15^e arrondissement, s'illustrent au travers de projets de massification d'installation de récupérateurs d'eau dans les bâtiments publics, la volonté de déployer des projets de production d'énergie renouvelable ou encore la lutte contre les îlots de chaleur via la multiplication des espaces verts. Des projets qui seront accompagnés d'ici 2030 par la mairie et les différents partenaires identifiés.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



BÂTIMENTS



BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION



EAU



ÉNERGIE

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



1 Équiper 20 bâtiments municipaux en bacs récupérateurs d'eau de pluie pour arroser les végétaux et nettoyer les rues
Centre sportif Charles Rigoulot, Centre sportif Suzanne Lenglen, Parc Georges Brassens, Square Yvette Chauviré

2 Équiper 10 bâtiments municipaux de panneaux solaires
Tout l'arrondissement

3 Créer au moins un îlot de fraîcheur au sein de chaque quartier de l'arrondissement
10 quartiers

4 Végétaliser de manière significative
Petite Ceinture, Boulevard de Grenelle

5 Raccorder 10 bâtiments par an au système de chauffage urbain pour accélérer la suppression du chauffage au fioul
Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024

2026

2028

2030



Réaliser la rénovation thermique de 15 copropriétés de l'arrondissement



Créer une halle alimentaire pour augmenter l'offre de produits locaux



Équiper 10 rues de l'arrondissement en macadam anti îlots de chaleur



Équiper chaque quartier d'une borne de recharge électrique pour les véhicules



Équiper chaque conseil de quartier d'un nouveau point de collecte et sensibiliser au tri



Organiser des campagnes de sensibilisation pour limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires



Sensibiliser les habitants à la qualité de l'air



Réaliser le projet d'agriculture urbaine « ferme voisine »



Équiper tout l'arrondissement d'éclairages intelligents



Étudier les possibilités de nettoyer l'espace public avec l'eau des vidanges des piscines